

EstiFLASH

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE

bonne année 2021

Janvier 2021

L'Édito du Maire

Estillacaises, Estillacais,

Nous le savons tous, les rassemblements seront interdits encore pendant plusieurs mois, il n'y aura donc pas de cérémonie de vœux.

En ce début d'année, avec le conseil municipal et les agents, nous tenions quand même à communiquer et pour que tous les administrés puissent accéder à ces vœux et à ces informations, il y a cette version papier EstiFLASH et une version numérique qui est disponible sur le site de la mairie .

Je voulais d'abord vous remercier, car vous avez été très compréhensifs et très disciplinés chaque fois qu'il a fallu appliquer les mesures sanitaires, les arrêts ou limitations des activités associatives ou sportives et respecter deux confinements et un couvre feu.

Il en est de même pour tous nos agents municipaux, pour le corps enseignant et pour les parents d'élèves qui ont eu une tâche difficile et qui continuent à faire de leur mieux pour accompagner l'effort général. Mais ce n'est pas fini, beaucoup de contraintes vont persister encore plusieurs mois et nous devons tous continuer à les respecter pour espérer retrouver le plus vite possible des conditions de travail et une vie normale. Même s'il nous tarde à tous de tourner la page et de penser à l'avenir je voudrais rappeler qu'il s'est passé quand même de belles choses en 2020 à ESTILLAC.

Notamment la mise en place d'une nouvelle équipe municipale jeune et dynamique qui a malgré le contexte déjà programmé et lancé les grands projets du mandat à venir.

Ensuite , l'inauguration de notre nouvelle école élémentaire Michel Serres et la mise en place du Self service à la cantine en septembre puis l'ouverture du centre de santé pluri communal en Novembre.

Pour 2021 partagés entre beaucoup d'inquiétudes et l'espoir d'un retour à la normalité grâce au vaccin, nous devons aller de l'avant coûte que coûte en essayant d'être attentifs à notre entourage, en particulier nos seniors et toutes les personnes fragilisées par cette pandémie.

La Covid a mis l'économie mondiale à l'arrêt et dans notre bassin de vie Agenais, les difficultés de certains secteurs d'activité se font de plus en plus sentir, et vont se traduire malheureusement par une croissance du chômage.

On dit souvent que le meilleur moyen de surmonter les épreuves, c'est de s'occuper le corps et l'esprit par le travail. C'est ce que font vos élus accompagnés des services municipaux, en préparant l'avenir de notre commune.

L'Édito du Maire — Suite

Les projets ne manquent pas, mais il faudra prioriser et rester prudent sur le choix et l'étalement des dépenses.

- ◆ Les dossiers de subvention pour la Salle multi activités ont été déposés en décembre et le calendrier de réalisation nous conduirait si tout va bien à une ouverture de cet équipement fin 2022.
- ◆ Dans la continuité des précédents mandats, de gros efforts vont encore être consentis en matière de sécurité routière pour tous les modes de déplacement. Les voies concernées en priorité sont les chemins de Borde Basse, Perroutis, La grande Gauge et l'allée de Lasbrugues. En mobilité douce en site propre il est prévu de mailler la piste existante qui arrive à l'Agropole avec le centre bourg, et de réaliser des trottoirs sur les itinéraires les plus dangereux des voies communales.
- ◆ L'évaluation des effectifs scolaires va dicter le calendrier de programmation de l'agrandissement de la maternelle, mais nous savons tous que cela devra se faire très rapidement.
- ◆ Ce mandat verra aussi la concrétisation d'un projet de résidence seniors bénéficiant de services mutualisés et permettant d'accueillir des personnes fragiles ou seules.

Avant de terminer cet Édito j'ai relu le texte de mon discours des vœux 2020, et s'il en était besoin, cela m'a fait prendre conscience à quel point tout peut changer et tout peut basculer en très peu de temps.

Cette pandémie devrait au delà de tous les effets indésirables et pénalisants sur la santé et l'économie nous rappeler l'humilité et la modestie et nous faire prendre conscience de façon durable, combien il est important de renforcer les liens et la solidarité entre nous.

En tout cas c'est ce que vos élus s'engagent à faire pour les 6 prochaines années avec je l'espère, la possibilité très vite de partager à nouveau ensemble de bons moments.

Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter à chacun de vous santé et bonheur et que tous ensemble nous puissions traverser cette épreuve de la meilleure manière possible.

Bien amicalement
Jean-Marc GILLY



Flash Info: Colis des aînés 2020

Le Père-Noël est passé avec un peu d'avance pour nos aînés de la commune !

Pas moins de 190 colis gourmands qui ont été remis dont une soixantaine livrés à domicile pour les plus fragiles par les élus et membres du CCAS d'Estillac depuis le 15 décembre, juste avant les fêtes pour venir égayer le repas de Noël.

La remise du colis, qui est composé de bouteilles de vin, de terrines, d'un foie gras, de compotés de fruits, de truffes et autres gourmandises, est l'occasion d'échanger quelques instants avec les plus vulnérables dans un contexte sanitaire plus que jamais difficile, en espérant que cela réchauffe un peu les cœurs de nos chers aînés.



Flash Info: Centre de santé Estillac

Médecins: Docteur Estelle DIMEGLIO
Docteur Aurélie LARREGAIN
Docteur Cécile LAGET
Docteur Florian DEYSPESSES

Horaires d'ouverture: de 8h à 13h et de 14h à 19h

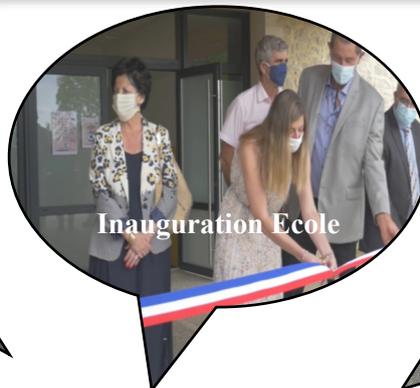
Le Lundi, Mercredi et Vendredi LE PASSAGE

Le Mardi et le Jeudi ESTILLAC

Numéro de téléphone: 05 53 47 15 97



Toutes les générations



Inauguration Ecole



Animations 2020



La vie administrative

Venez nous retrouver sur notre site www.ville-estillac.fr, vous y trouverez les vidéos rétrospectives de notre année 2020.

Flash Info: L'ensemble du conseil vous souhaite une bonne année 2021



NOUS VOUS SOUHAITONS UNE

bonne année 2021

Flash Info: Stationnement autour des écoles

Après avoir rencontré une partie des représentants des parents d'élèves et débattu des problèmes de stationnement, nous avons convenu ensemble qu'il était nécessaire de rappeler à tout le monde quelques règles de fonctionnement.

Depuis que cette nouvelle école est en travaux (2 ans), la municipalité a toujours souhaité et annoncé que le stationnement se ferait sur les 2 parkings de la halle , qu'il n'y aurait pas d'arrêt minute et que la contre allée serait transformée en place piétonne sécurisée.

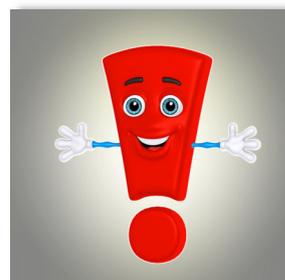
Plusieurs communes ont tenté de mettre en place des arrêts minute et y ont renoncé car les dérives étaient fréquentes.

La nouvelle équipe municipale a validé également ces principes car tous les dispositifs étudiés par ailleurs ne permettaient pas d'assurer la sécurité des enfants.

Il serait donc important que tous les parents fassent des efforts et soient très vigilants sur le respect de ces règles et plus généralement sur le respect du code de la route.



Accès pompier
Accès PMR
Stationnement sur rond point
Stationnement sur espaces verts



Flash Info: Inondations

L'année 2020 s'est très mal terminée pour une dizaine de familles Estillacaises.

Le 28 décembre, un épisode orageux très violent sur des sols déjà détrempés a provoqué des dégâts considérables sur plusieurs maisons et garages.

Dans les quartiers de la Jaroussette, de Grands champs et du Bosc, certaines administrés sont sinistrés pour la troisième fois. **Leur incompréhension et leur colère sont légitimes.**

Les retards pris dans la réalisation des bassins de rétention en amont des ruisseaux Le Ministre et Le Labourdasse sont maintenant difficiles à expliquer aux Estillacais et aux Roquefortais.

Pour ESTILLAC, la municipalité avait réalisé en 2014 un bassin de rétention sur les emplacements réservés de la LGV. Cet ouvrage avait permis en 2016 de préserver les quartiers de Grands Champs et du Bosc. Ce 28 Décembre, il n'a pas été suffisant en capacité et nous avons donc demandé à la DDT et à l'AA , non seulement de le valider, mais également de l'agrandir et de l'aménager.

Le dossier a été traité en urgence par la DDT et les travaux d'aménagement et d'agrandissement sont désormais autorisés.

La pérennisation de ce bassin est également actée, même quand les aménagements du PAPI seront réalisés. (voir calendrier)

Pour information deux demandes de reconnaissance de catastrophes naturelles ont été déposés en préfecture le 29/12. Une pour coulées de boues et une autre pour inondation par débordement de ruisseau.

L'instruction de ces dossiers se fera au ministère en Février.

Info Pratique: La Mairie



MAIRIE d'ESTILLAC

4 place de la mairie
47310 - ESTILLAC

Tél : 05 53 67 80 36
mairie@ville-estillac.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h - 12h et 13h - 18h

du Mardi au Jeudi : 13h - 18h

Vendredi : 13h - 17h